Justificatif généré le 05/08/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 05/08/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624598
N° d'annonce : 624598

EGGERS CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 417.000 €

Siège social : Quai de Seine – Les Rives de Bagatelle – Bâtiment Gallieni 92150 SURESNES

520 901 992 R.C.S. Nanterre

Aux termes de l'AGM du 26/07/2022, l'actionnaire unique a, à compter dudit jour :

– modifié la dénomination sociale de EGGERS Conseil en

EDWARD Software

Les statuts ont été modifié en conséquence,

– pris acte des démissions des mandats de Présidente de la Sté AMJ Corp., et de Directrice Générale de la Sté MANYAN, et a décidé de nommer Présidente de la Sté, l'actionnaire unique, la Sté EGGERS Group – SAS – siège social 2 allée Haute du Village Anglais/Quai de Seine, Les Rives de Bagatelle – Bâtiment Gallieni – 92150 SURESNES – 907 985 600 RCS NANTERRE, et ce, sans limitation de durée.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a3n7eNpX
https://digitalisation.actulegales.fr/#a3n7eNpX

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)